



COMMUNIQUÉ

6 novembre 2009 – Lyon

Hier matin, jeudi 5 novembre, un véhicule blindé de la société Loomis effectuait une collecte de fonds rue du Vivier dans le 7^o arrondissement de Lyon. Deux salariés sont entrés dans l'entrepôt, le chauffeur restant au volant dans le cadre d'une procédure de prestation normale. A leur sortie, à 10h23, le véhicule et son contenu n'étaient plus là. Les convoyeurs ont immédiatement alerté le centre Loomis. Il a été retrouvé à 12h10 rue de Montagny dans le 8^o arrondissement.

Aujourd'hui, l'enquête menée par la Direction régionale de la police judiciaire ne permet pas de déterminer les circonstances exactes du vol et nous ne souhaitons pas commenter des faits qui font l'objet d'une enquête en cours.

Nous tenons à préciser que Tony Musulin, « toujours pas retrouvé » à ce jour, était employé depuis 10 ans par notre société et n'a fait l'objet d'aucun manquement dans le cadre de sa mission.

Rappelons aussi que notre métier est de faire circuler des fonds entre les clients et les banques centrales. L'ensemble de nos process et moyens sécuritaires sont donc adaptés à ce type de transport et à leur montant élevé.

Toutefois, dès l'information d'alerte, nous avons immédiatement engagé un audit afin de nous assurer et de valider que l'ensemble de nos procédures sont respectées. Nous avons également décidé en raison de cet événement exceptionnel de rehausser nos procédures sécuritaires. Loomis est un groupe mondial avec une capacité financière à hauteur de ses risques.

Christian Lerognon
Président Loomis Holding

*Contact : Ann LIERE (Chargée de communication)
Tél : 06 72 07 33 75*

communication@fr.loomis.com

Loomis France
Siège Social : 20, rue Marcel Carné ZAC de Marcreux - 93300 AUBERVILLIERS
Tél : 01 41 61 24 78 Fax : 01 49 37 75 18
www.loomis.com

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital social de 46 000 000 Euros - RCS CRETEIL 479 048 597 - APE 8010Z - TVA Intracommunautaire FR 11 479 048 597

Autorisation préfectorale n° 2007/641 du 14 Février 2007, délivrée par la Préfecture du Val de Marne. L'autorisation administrative ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Elle n'engage en aucune matière la responsabilité des pouvoirs publics (Article 8, loi 83629 du 12 juillet 1983)